



Groupe d'étude

Histoire de la formation des adultes

Appel à communications pour la journée d'études sur

**Formations et médiations numériques en direction d'adultes :
quelles évolutions depuis les années 1980 ?**

Mardi 14 janvier 2025

Ligue de l'enseignement - 3 rue Juliette Récamier - Paris 7e

Le Gehfa (Groupe d'études - histoire de la formation des adultes) organise le mardi 14 janvier 2025 une journée d'études consacrée à l'histoire des formations non formelles et non professionnalisantes aux usages de l'informatique et du numérique proposées en France à des publics adultes, des années 1980 à nos jours.

Depuis l'apparition des ordinateurs personnels, à la fin des années 1970, le problème s'est posé de leur utilisation par les personnes qui découvraient ce nouvel outil et n'avaient pas appris à s'en servir. Se sont ainsi mis en place au début des années 1980, indépendamment des enseignements préparant aux métiers de l'informatique, des formations visant à initier le grand public à cette nouvelle technologie et s'adressant à tous ses usagers potentiels, quels que soient leur âge (jeunes et moins jeunes), leur genre (femmes et hommes) ou leur niveau d'études antérieur.

Après la fondation en 1981 d'un éphémère « Centre mondial informatique et ressource humaine » (dissous en 1986), le plan Informatique Pour Tous (IPT) a été lancé en 1985 dans une volonté de contribuer à la modernisation du pays en favorisant l'« informatisation de la société ». Assorti de l'implantation dans les établissements scolaires de micro-ordinateurs dédiés à initier à l'informatique élèves et enseignant-es, mais auxquels pouvaient aussi accéder des publics extra-scolaires, le plan IPT prévoyait également d'« ouvrir l'outil informatique [...] à tous les citoyens dans un cadre contractuel négocié avec les collectivités locales ou les associations ».

Bien que des facteurs politiques aient conduit à l'interruption de ce plan, se développent dès lors peu à peu, dans diverses instances, des formations destinées à permettre à tout un chacun d'acquérir, sans visée professionnelle, des connaissances et compétences relatives à l'informatique, puis plus largement au numérique dans ses différents aspects.

Si, au départ, certaines de ces formations ont abordé des apprentissages relevant de la logique informatique (langages et programmation), les contenus se sont assez rapidement déplacés vers la familiarisation des participant-es avec la bureautique (prise en main des outils, traitements de textes, tableurs, gestionnaires comptables...). Les usages des ordinateurs croissant au rythme des

nouvelles fonctionnalités numériques et de la digitalisation accélérée des entreprises et de la société, les formations s'attachent, à partir des années 2000, à l'appropriation des diverses activités liées à ces usages : accès au Web et aux réseaux, recherche sur Internet, échanges et production en ligne, réalisation de sites, fabrication numérique et autres activités créatives...

Les outils se sont en effet diversifiés au fil du temps avec de nouveaux dispositifs et de nouvelles machines (smartphones, outils de simulation, mallettes de diagnostic, imprimantes 3D, découpeuses vinyle...). D'autres orientations concernent la robotique, le prototypage, etc. De nouveaux usages ont émergé, impliquant des apprentissages spécifiques comme la participation éclairée et critique aux réseaux sociaux ou l'emploi raisonné de Chat GPT. Désormais désignées par le terme de « médiation numérique », ces actions consistent « à accompagner des publics variés vers l'autonomie, dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques » et nécessitent le recours à une animation professionnelle ou bénévole.

Ces formations ont été et sont encore proposées sous des noms divers (ateliers, clubs, espaces publics numériques, fablabs, etc.) et hébergées dans des contextes variés. Certaines d'entre elles sont maintenant en ligne, mais beaucoup continuent d'être dispensées en présentiel dans des sites relevant de l'éducation non formelle, tiers-lieux éducatifs tels que des espaces municipaux, associatifs, culturels (bibliothèques, centres de documentation, musées, etc.) ou, souvent, structures d'éducation populaire, parfois organisées en réseaux. L'histoire de ces activités de formation demeure toutefois mal connue et ce n'est qu'exceptionnellement et brièvement que nous l'avons trouvée évoquée dans le cadre d'un centre francilien.

Aujourd'hui, le numérique fait partie du quotidien et il est de plus en plus souvent nécessaire d'y avoir recours pour diverses démarches et formalités, qu'elles soient administratives, de l'ordre de la santé, des loisirs, etc. De nouvelles tentatives gouvernementales ont eu pour but de financer l'équipement des territoires en fibre optique (plan « Très Haut Débit » de 2013¹) et de contribuer à l'acculturation du grand public aux outils du numérique (« Plan national pour un numérique inclusif » en 2018², « Programme société numérique » en 2022, création d'un « Observatoire de l'inclusion numérique »...). Il n'en reste pas moins qu'une étude de l'INSEE estime que, en 2021, dans la population française, 28 % ne possèdent pas toutes les compétences numériques de base pour s'informer et communiquer et que 15 %, en particulier les personnes âgées, peu diplômées, aux faibles revenus ou éloignées des grands pôles urbains, peuvent être considérés comme étant en situation d'« illettrisme numérique » (ou « illettrisme numérique »). La réduction de la fracture numérique, évoquée de longue date, demeure donc d'actualité.

Or, très peu de recherches ou de témoignages de formateurs et formatrices ou d'apprenant-es restituent l'histoire des formations d'adultes au numérique, objet de cet appel. Les contributions attendues pour cette journée d'études porteront donc, dans une perspective historique, sur un aspect des formations non formelles destinées à des publics non spécialistes, son évolution et/ou ses transformations au cours des années, de leur création à aujourd'hui, sans se limiter à la situation présente. Elles pourraient ainsi traiter de :

¹ <https://www.info.gouv.fr/actualite/contre-les-fractures-numeriques-une-france-100-fibre-d-ici-a-2025>

² <https://presse.economie.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/11/2bce0e4559d6e4379dd4ef9e6af49e24.pdf>

- l'évolution des dispositifs, des modalités (présence/distance/mixte), des lieux et des contextes d'organisation des formations du grand public au numérique ;
- l'évolution, entre continuité et rupture, des contenus et des approches pédagogiques de ces formations ;
- l'évolution des caractéristiques des publics de ces formations, leurs demandes, attentes, disponibilités... ;
- l'évolution des caractéristiques des personnes en charge de la médiation numérique qui accompagnent les publics de ces formations ;
- les effets sur ces formations des politiques publiques en matière de lutte contre la fracture numérique.

Outre une diffusion en ligne, il est envisagé que les communications donnent lieu à une publication imprimée (articles ou ouvrage collectif).

Quelques références

- Bendekkiche, H. et Viard-Guillot, L. (2023). 15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021. *INSEE Première*, n° 1953. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654>
- Branche-Seigeot, A. (2023). Davantage d'illectronisme dans les communes éloignées des villes et les petits pôles urbains. *INSEE Analyses*, (85). En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7636058>
- Caclard, N. (2012). La médiation numérique : une urgence pédagogique et politique. *Cahiers de l'Action*, 36(2), 21-25. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2012-2-page-21.htm>
- Cazeneuve, P. (2011). Vers une définition de la Médiation numérique. *A-Brest*, 10 août. En ligne : <https://www.a-brest.net/article8129.html>
- Club informatique Saint-Prix - notre histoire. En ligne : https://www.cisp95.fr/Notre_histoire.I.htm
- Laborderie, P. (2021). Terrain associatif, éducation aux médias et inclusion des seniors : l'exemple du festival 1ère Marche de Troyes. In : Y. Maury et J.-M. Paragot, *Apprendre, s'apprendre, faire apprendre : perspectives constructivistes en éducation* (p. 39-49). Paris : L'Harmattan. En ligne : <https://hal.univ-reims.fr/hal-03485561/document>
- Neymark, J. (1985). Apprentissage et culture informatique : l'approche du Centre Mondial de l'Informatique et Ressource Humaine. *Enfance*, 38(1), 49-54. En ligne : https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1985_num_38_1_2860
- Nora S. et Minc A. (1978). *L'informatisation de la société : rapport à M. le Président de la République*. Paris : La Documentation française. En ligne : <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/154000252.pdf>
- Plan "Informatique pour Tous". Présentation à la presse, le vendredi 25 Janvier 1985, par M. Laurent Fabius, Premier Ministre. En ligne : <https://www.epi.asso.fr/revue/37/b37p023.htm>
- Plantard, P. (dir.), Le Mentec, M. et Trainoir, M. (2011). *Pour en finir avec la fracture numérique*. Limoges : Fyp Éditions.
- Porte, E. (2018). *Éducation populaire à l'ère numérique*. INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude. En ligne : <https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/10/rapport-2018-12-educpop-numerique.pdf>
- Rapport de la concertation nationale sur le volet Inclusion numérique du Conseil National de la Refondation*. En ligne : <https://societenumerique.gouv.fr/fr/mission/>

Propositions de communications : consignes et calendrier

Les propositions de communication, d'environ 3000 à 4000 signes, devront comporter un titre et des indications sur la (ou les) action(s) présentée(s), la démarche adoptée, la période considérée ainsi que, lorsqu'il y a lieu, quelques publications de référence.

Elles seront adressées par e-mail à

Viviane Glikman (viviane.g1@free.fr) et Yolande Maury (yolande.maury@noos.fr)

Elles devront, en outre, fournir les informations suivantes sur l'auteur-e (ou les auteur-es) de ces propositions : Nom, Prénom, Institution de rattachement et statut, Courriel, Téléphone.

Date limite d'envoi des propositions (pour soumission au comité scientifique) : 20 septembre 2024

Retour d'évaluation des propositions : 30 octobre 2024

Envoi de la version complète des propositions acceptées : 15 décembre 2024

Comités

Comité d'organisation

Catherine Arnaud

Claude Debon

Christiane Etévé

Paul Fayolle

Viviane Glikman

Françoise F. Laot

Emmanuel de Lescure

Corinne Lespessailles

Mado Maillebouis

Yolande Maury

Comité scientifique

Emmanuelle Annot, PR en sciences de l'éducation et de la formation, Cirnef, Université de Rouen Normandie

Georges-Louis Baron, PR émérite en sciences de l'éducation, EDA, Université Paris-Descartes

Isabelle Collet, PR à la section des sciences de l'éducation, G-RIRE, Université de Genève

Viviane Glikman, MCF en sciences de l'éducation, Gehfa

Pascal Laborderie, PR en sciences de l'information et de la communication, CEREP, Université de Reims Champagne-Ardenne, Gehfa

Françoise F. Laot, PR en sciences de l'éducation, EXPERICE, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Gehfa

Emmanuel de Lescure, MCF en sciences de l'éducation, CERLIS, Université Paris Cité, Gehfa

Mônica Macedo-Rouet, PR en psychologie, Paragraphe, CY Cergy Paris Université

Yolande Maury, MCF en sciences de l'information et de la communication, Université de Lille, Gehfa

Pascal Plantard, PR en sciences de l'éducation, CREAD et GIS M@rsouin, Université Rennes 2

Emmanuel Porte, Chargé d'études et de recherche, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Avec le soutien de la Ligue de l'Enseignement

